

Carte blanche RTL radio 24 janvier 2020

Michel Maquil, Président de InFiNe.lu

Version française

Le Luxembourg s'est forgé une réputation internationale dans le domaine de l'inclusion financière. L'objectif est de permettre à tout un chacun d'avoir accès aux opérations financières courantes afin de pouvoir organiser sa vie de façon autonome. Un important travail pionnier a déjà été accompli, par exemple dans le domaine des microcrédits, et le nombre de personnes qui ne bénéficient pas encore d'un tel accès recule régulièrement. Une série d'avancées technologiques dans le secteur bancaire et financier, tels que les systèmes de paiement par smartphone rendent en grande partie possible un tel scénario.

Paradoxalement, des progrès de ce type ont souvent pour conséquence que certaines personnes dans nos pays se sentent exclues du système financier parce qu'elles peinent à effectuer elles-mêmes leurs opérations bancaires à l'ordinateur ou sur un automate bancaire. Et ce n'est effectivement pas facile pour tout le monde.

C'est typiquement un problème que rencontrent les citoyens d'un certain âge, les personnes présentant un handicap ou celles qui sont malades depuis un certain temps. Il convient aussi de penser à toutes les personnes au niveau d'instruction peu élevé. Pour toutes ces personnes, il peut même s'avérer très difficile de mener à bien des opérations bancaires simples.

Même s'il est toujours possible d'obtenir des conseils personnalisés dans une agence bancaire, des frais supplémentaires sont comptabilisés.

Nombre de personnes qui peinent à réaliser des opérations bancaires courantes rencontrent aussi des difficultés financières, si bien que chaque euro compte. Dans ce contexte, il est tout à fait compréhensible qu'elles essaient d'éviter ces frais.

Il y a aussi le cas des personnes, qui pour diverses raisons, sont surendettées. Les personnes qui contractent des prêts à la légère pour acquérir des objets de consommation ne sont de loin pas les seules concernées. Nombre de personnes se retrouvent soudainement dans une situation financière très délicate à la suite d'un coup du destin, par exemple après un accident, un décès ou la perte d'un emploi. Si aucune tierce personne n'intervient en posant des garanties, ces personnes sont pratiquement dans l'impossibilité d'obtenir une aide du secteur bancaire traditionnel afin de reprendre leur situation en main.

Pour contrecarrer ce phénomène, une première initiative a été mise en œuvre au Luxembourg moyennant l'offre de microcrédits aux personnes qui ne peuvent plus obtenir de crédit dans le secteur bancaire traditionnel.

Pour le secteur de la finance inclusive, la définition d'une stratégie adaptée pour venir en aide à ces personnes, ne fût-ce que de façon préventive, constitue un défi majeur.

En fin de compte, il s'agit d'éviter que dans notre société, nous ayons dans le système financier d'un côté des personnes qui peuvent y recourir à une large panoplie de possibilités, tandis que d'autres n'ont pas ces possibilités et doivent se débrouiller seules.